



03003562

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

Déposé au greffe du tribunal de commerce

de DINANT

le 30 décembre 2002

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale
→ n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés
→ n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles
→ n°

2. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts)

▷ SOGESCAP

3. Forme juridique (en entier)

▷ société privée à responsabilité limitée

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)▷ rue du Respois 60
5537 Anhée**5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)**

▷ RC Dinant 46.776

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujéti)

▷ BE 440.993.078

7. Objet de l'acte

▷ NOMINATION

Extrait du PV de l'AGE du 20/11/2002

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections, il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

L'Assemblée accepte la nomination de Monsieur Juan de Hemptinne, domicilié rue du Respois 60 à 5537 Anhée, en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée.

Cette décision a un effet rétroactif au 29/12/2000

Tout acte posé par Monsieur de Hemptinne depuis cette date est implicitement ratifié par la gérante.

Mandat spécial est donné à la sprl AFÇO, représentée par T. de Villegas, pour signer cet extrait et veiller à son dépôt pour publication

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque - de l'association - 4921612

Numéro du compte

T. de Villegas
mandataire

Signatures + Nom et qualité